

Communiqué de presse

Paris, le 19 juin 2014

Transition énergétique : un plan cohérent à long terme mais que fait-on concrètement dès maintenant ?

Le projet de loi de transition énergétique adopté hier en conseil de ministres, fixe des objectifs ambitieux pour 2030 pour les énergies renouvelables que nous saluons. Toutefois, nous demandons que la programmation pluriannuelle de l'énergie - qui fixe les objectifs par sources d'énergie pour la chaleur et l'électricité - soit très rapidement négociée et publiée pour offrir une réelle visibilité au secteur solaire sur les trajectoires de marché à court terme. Nous avons besoin de volumes qui soient en cohérence avec l'objectif 2020 de 23% d'EnR. Il faudra en outre que les mécanismes de soutien soient pérennes et équitables vis-à-vis des PME/PMI.

Le plan de transition énergétique présenté à l'occasion par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, constitue un ensemble cohérent. Des mesures telles le doublement du fonds chaleur, les bâtiments publics neufs à énergie positive ou la mobilisation des collectivités locales et de la population pour investir dans les énergies renouvelables locales vont dans le bon sens.

Nous sommes conscients que cette loi prépare l'avenir, oriente, se veut pragmatique et mobilisatrice, mais le débat autour de cette loi ne doit pas oublier l'urgence de la situation et d'apporter des solutions à la crise que subit le secteur solaire depuis des années. Des mesures de simplification et de soutien doivent intervenir sans attendre. A l'instar de l'augmentation et de la simplification du crédit d'impôts qui n'attendra pas l'issue législative du printemps 2015 et sera applicable dès septembre 2014, nous demandons la révision immédiate du tarif d'achat de l'électricité solaire pour réanimer l'activité entre 9 et 100 kW et le soutien public au plan de filière « chaleur solaire » porté par Enerplan.

« Enerplan demande depuis des années que le marché soit gouverné par de la visibilité, de la pérennité des règles et un volume de capacité effectif à réaliser. Le projet de loi tend à nous donner de la visibilité. Nous demandons toutefois que les modalités pratiques de mise en œuvre soient urgemment exposées et appliquées. Mme Batho promettait 1000 MWc de photovoltaïque par an, M. Martin annonçait 800 MWc par an... Mme la Ministre dites-nous ce qu'est votre engagement ? », interroge Thierry Mueth, Président du syndicat.

A propos d'Enerplan - ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr